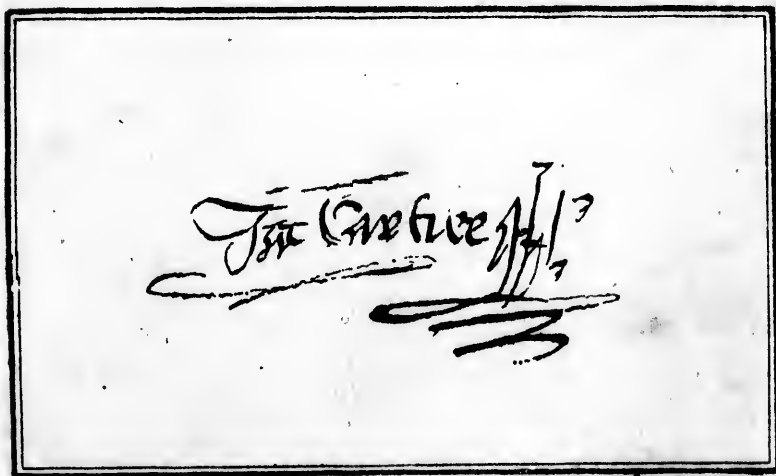


tier, ainsi que ceux, également nombreux, dans lesquels figure son nom, prouve que, même de son vivant (ce qui est assez rare), ses concitoyens savaient l'apprécier et s'enorgueillissaient avec raison d'en obtenir ces preuves d'amitié et de bienveillance. On voit du reste que Cartier s'y prêtait de bonne grâce.

Comme renseignement sérieux et indiscutable, ces actes permettent de préjuger des époques auxquelles il accomplit ses différents voyages, et c'est un point sur lequel les auteurs se sont rarement trouvés d'accord, surtout en ce qui concerne son troisième voyage.

On ignore la date et le lieu de la mort de Jacques Cartier. D'après un arrêt du Parlement de Rennes, publié il y a quelques années par M. Arthur de la Borderie, dans la *Revue de Bretagne et de Vendée*, il vivait encore en 1555. Toutefois, après 1552, on ne trouve plus mention de lui dans les registres de Saint-Malo. On peut croire qu'il passa les dernières années de sa vie dans son manoir des Portes-Cartier (commune de Paramé) et qu'il y mourut. Mais on n'a à cet égard aucune certitude.

SIGNATURE DE JACQUES CARTIER



Rennes. — Imp. Vincent Forest et Emile Grimaud, place du Commerce, 4.

H. HARVOT
SAINT-MALO